

Ville neuve

INFO

ÉTÉ 25 ■ 25



- 04 Faire part de ses attentes quant au développement futur de Villeneuve
- 06 Le bureau technique se réorganise pour mieux répondre aux besoins
- 08 Visite en images de la nouvelle Maison de quartier intergénérationnelle
- 11 Prendre part à une balade gourmande dans le bourg de Villeneuve

ÉDITORIAL

Un acte rare et symbolique



Pour une commune, une Municipalité, inaugurer un bâtiment communal est un acte à la fois exceptionnel et symbolique. Ce n'est pas un événement courant, ni anodin : il ne se présente que rarement.

C'est le résultat d'engagements collectifs ; celui du Conseil communal, de la Municipalité bien sûr, mais aussi celui des architectes, des entreprises, des collaborateurs communaux, de toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à faire de ce projet une réalité. Il aura fallu quelques années d'études, de procédures administratives et de chantier pour arriver à ce résultat, mais le jeu en valait la chandelle.

Désormais Vill'Ocentre est à disposition des Villeneuvoises et Villeneuvois. Ce bâtiment est l'expression concrète d'une volonté collective : celle de répondre aux besoins de la population, aux besoins de la jeunesse, des aînés, des associations et des sociétés locales. Pour celles et ceux qui n'ont pu se joindre à la journée portes ouvertes le samedi 5 avril, je vous invite par ailleurs à découvrir en images notre nouvelle Maison (voir pp. 8 et 9).

L'aboutissement d'un projet, quel qu'il soit, insuffle une énergie nouvelle à la Municipalité et à ses collaborateurs. D'autres projets devraient en effet voir le jour et se concrétiser ces prochaines années, tels que le nouveau Collège intercommunal du Haut-Lac et la future Maison de Ville.

À l'aube de cette saison estivale, la Municipalité vous souhaite à toutes et tous un bel été ensoleillé. N'hésitez pas à profiter des nombreuses manifestations organisées dans notre Commune, entre moments festifs, rencontres conviviales et animations variées (voir p.10).

L'été sera beau et chaud... dans notre belle Commune de Villeneuve.

Marie-Claude Pellet,
Municipale

Impressum

Parution :
4x par an

Édition :
Commune de Villeneuve

Comité de rédaction :
Corinne Ingold, Syndique,
Elisabeth Bastide, présidente
du Conseil communal,
Carole Pasche-Vogel,
secrétaire municipale
adjointe, Marlène Nerini,
mncommunication.ch

Photographies :
José Crespo

Graphisme :
Bart Design, Lionel Crittin

Impression :
CDS Imprimerie SA

Tirage :
3'000 exemplaires

CONSEIL COMMUNAL

Décisions

Dans sa séance du jeudi 20 mars dernier, le Conseil communal de Villeneuve :

- A assermenté en qualité de nouveau conseiller communal :

M. Mathieu Morelato (PLR), en remplacement de Mme Sahmana Bektic, conseillère démissionnaire.

- À élu tacitement :

Mme Tamara Gerber (PLR) à la délégation variable du Conseil intercommunal de l'ASPIHL, en remplacement de M. Florent Brandani, conseiller démissionnaire.

M. Joachim Von der Lahr (Les Vert-e-s) à la délégation variable du Conseil intercommunal d'EPUDEHL, en remplacement de Mme Aurélie Diserens, conseillère démissionnaire.

M. Thomas DuBois (PLR), à la Commission des finances, en remplacement de M. Nicolas Riesen, membre démissionnaire de ladite commission.

- A adopté le « **Projet d'entretien des forêts de protection de la Commune de Villeneuve 2025-2028** », après avoir modifié le préavis municipal, en acceptant un amendement de la Commission des

finances (voir préavis 20/2024).

- A accordé à la Municipalité un « **Crédit-cadre destiné à financer diverses études pour les années 2025 et 2026** » d'un montant de Fr. 924'000 (voir préavis 01/2025).

Interventions des conseillères et conseillers communaux :

Lors de la séance du 20 mars, la conseillère et les conseillers suivants ont utilisé leur droit d'initiative :

- **Mme Nadia Yerly** (PLR) a déposé un postulat « Pour une simplification administrative dans l'organisation des manifestations à Villeneuve ». À la majorité, le Conseil communal a pris en considération ce postulat. La Municipalité doit y répondre dans un délai réglementaire de 6 mois.

- **M. Dylan Karlen** (UDC) a maintenu son postulat « Densification : qu'en pense la population ? ». À la majorité, le Conseil communal a refusé de prendre en considération ce postulat, sur la base de rapports émis par la

majorité et la minorité d'une commission ad'hoc.

- **M. Joachim Von der Lahr** (Les Vert-e-s) a déposé une interpellation « Pour une présentation standardisée et transparente des impacts financiers des préavis municipaux. »

- **M. Jean-Daniel Zufferey** (Le Centre) a émis le vœu que les nuisances soient limitées au strict nécessaire lors de travaux, notamment les interdictions de stationnement lors de l'élagage des arbres dans le domaine des Belles Fourches.

- **M. Robert Conrad** (PS) a émis le vœu que les documents des autorités, antérieurs à 2021, soient aussi consultables sur le nouveau site internet de la Commune.

- **M. Dylan Karlen** (UDC) a posé une question relative au traitement de son postulat « Make FC Villeneuve-Sports Great again ! » auquel la Municipalité doit encore répondre.

Retrouvez tous les documents en lien avec le Conseil communal sur le site internet communal : www.villeneuve.ch/legislatif

C'est quoi le droit d'initiative des conseillères et conseillers ?

Le droit d'initiative (ou proposition) peut être exercé par tout membre du Conseil communal. Les conseillères et conseillers disposent de **5 outils** pour exercer ce droit :

- **Le postulat** : il invite la Municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine. La Municipalité doit analyser la situation et rédiger un rapport.
- **La motion** : elle demande à la Municipalité de présenter un projet de décision portant sur une compétence du Conseil.
- **Le projet de règlement ou de décision** : il ne peut porter que sur une compétence du Conseil communal.
- **L'interpellation** : elle demande des explications à la Municipalité sur un fait de l'administration de celle-ci.
- **La question ou le simple vœu** : elle est adressée dans le point « divers » de l'ordre du jour. La Municipalité peut y répondre immédiatement ou, au plus tard, dans la séance suivante.

VISION 2040

Prendre part au développement de Villeneuve

LA COMMUNE CONVIE LA POPULATION À PARTICIPER À UNE MATINÉE DE RÉFLEXION LE 21 JUIN PROCHAIN AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DE VILLENEUVE D'ICI À 2040. UNE DÉMARCHE QUI PRENDRA LA FORME D'UNE BALADE AUTOUR DE POSTES RÉPARTIS DANS LE VILLAGE.



Le samedi 21 juin prochain, les habitantes et habitants de la Commune sont invités à prendre part à un itinéraire de balade pas comme les autres. Il s'agira en effet de profiter de la matinée pour réfléchir au développement futur du territoire communal. Ce travail se fera en traversant les diverses haltes disposées dans tout le village. À noter que les familles sont les bienvenues.

Révision du plan général d'affectation

À l'origine de cette démarche

participative se trouve la révision du Plan général d'affectation communal (PGA ou PACom). Ce plan vise à assurer, pour les 15 prochaines années, une occupation mesurée et rationnelle du sol, un aménagement cohérent du territoire communal, par la définition de zones et dans le respect des exigences liées au développement durable notamment. « Notre volonté est clairement de sonder les attentes de la population dans le cadre des travaux préparatoires liés à la révision de ce PGA, précise Léonard Studer, municipal en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Cette phase durera un certain temps. Nous n'en sommes pas du tout au stade où l'on prend des décisions. »

Cinq postes pour s'exprimer

Mise sur pied par le Service technique communal, en collaboration avec un bureau externe, cette matinée du 21 juin se composera d'une première partie à la salle de gym du Collège Lac. Au programme : une restitution

d'un premier atelier participatif mis sur pied en 2024, ouvert à toutes et à tous. Par la suite, les participants chemineront à travers Villeneuve où les attendront cinq haltes traitant de thèmes tels que les espaces publics, le patrimoine, la mobilité, l'énergie et la mixité sociale.

Voter en direct

Chaque participant sera amené à voter pour différentes propositions d'objectifs en relation avec le thème en question. Un vote qui se fera en direct, au moyen de son téléphone portable. « Grâce à cette méthode, les promeneurs pourront prendre connaissance des résultats enregistrés pour l'ensemble des postes, une fois le parcours terminé et de retour à la salle de gym du Collège Lac », détaille la cheffe de projets urbanisme de la Commune Marta Pomodoro. Une restitution et discussion auront alors lieu, encadrées par des représentants du Service urbanisme et patrimoine et de la Municipalité, ainsi que les experts du bureau mandataire. La

matinée se conclura en toute convivialité autour d'un apéritif. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas venir à cette matinée, sachez encore qu'une synthèse des résultats sera publiée une fois l'événement passé sur le site internet de la Commune à l'adresse : www.villeneuve.ch.

Journée participative « Vision 2040 » le 21 juin : programme

9h : Accueil des participants à la salle de gymnastique du Collège Lac et restitution des résultats de l'atelier 1

9h30 : Balade dans Villeneuve à la découverte des différents postes

11h : Synthèse des résultats et discussion

11h30 : Apéritif

Inscriptions obligatoires jusqu'au **vendredi 13 juin**, dernier délai, au bureau technique : bt@villeneuve.ch ou via le QR-Code ci-dessous.



TERRASSE

Profiter de nouvelles terrasses au bord du lac

UN PROJET EN CE SENS A EN EFFET ÉTÉ MIS À L'ENQUÊTE LE 2 AVRIL DERNIER POUR UNE DURÉE D'UN MOIS. À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE, IL N'A RENCONTRÉ AUCUNE OPPOSITION DE LA PART DE LA POPULATION.

L'origine de cette démarche remonte à 2022, à la sortie du Covid-19. Cette année-là, deux terrasses temporaires avaient été construites sur les enrochements le long des quais, à la hauteur des restaurants Queen Sunset et Panorama. À la suite de cela, une demande a été faite par le Queen Sunset afin de construire et pérenniser une de ces terrasses sur les enrochements, une demande qui a été refusée par le canton. Pour rappel, ces établissements et ces terrasses sont situés sur un plan directeur cantonal des eaux. Ils dépendent donc du canton et plus précisément de la Direction générale des eaux (DGE).

Intervention auprès du canton

Convaincue du fait que ces terrasses sont appréciées et très prisées des Villeneuvoises et Villeneuvois, et qu'elles constituent un plus indéniable pour l'animation des quais et l'économie locale, la Municipalité a dès lors décidé de déposer une intervention au canton, par

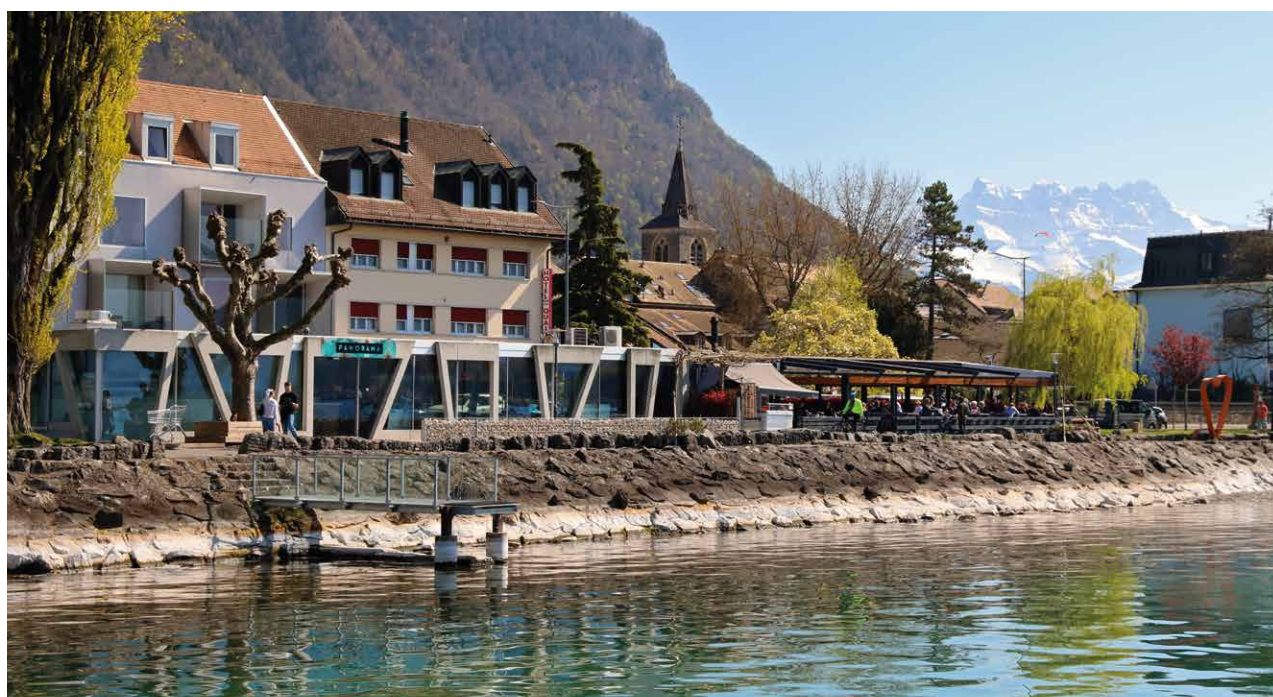
le biais de son député Aurélien Clerc. Une initiative qui a été couronnée de succès. Il est ressorti de ces démarches que deux terrasses provisoires pourraient être construites moyennant le fait de réaliser une mise à l'enquête unique. L'esthétique et la construction de ces terrasses devront être identiques. Les constructions seront saisonnières et à démonter en hiver.

Dernière condition posée par la DGE : la responsabilité de ces constructions incombe à la Municipalité. C'est elle qui se chargera de la gestion et de la location de ces terrasses.

Prochaine étape

Le projet n'ayant pas rencontré d'opposition de la population, la Municipalité attend encore le feu vert du canton et l'autorisation de construire. Elle pourrait

déposer d'ici à cet automne une demande de construction auprès du Conseil communal. Si ce préavis est accepté, le projet pourrait voir le jour au printemps 2026 déjà, pour le plus grand bonheur des habitants et visiteurs de Villeneuve.



ADMINISTRATION

Réorganisation du bureau technique

LE SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL A ÉTÉ RÉORGANISÉ EN DÉBUT D'ANNÉE. L'OBJECTIF : MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS ET DÉFIS D'UNE COMMUNE QUI COMPTE DÉSORMAIS PLUS DE 6'000 HABITANTS.



Jean-Marc Zeller (à dr.) et Sébastien Morerod se partagent désormais la responsabilité des tâches du bureau technique, scindé en deux services distincts.

Celui-ci a en effet été partagé en deux services distincts : d'un côté, le Service des travaux, voirie et espaces verts, responsable, comme son nom l'indique de la voirie, des espaces verts, mais aussi des routes, de l'éclairage public, des ports, des lacs et cours d'eaux, ainsi que des eaux claires et usées. De l'autre, le Service de l'urbanisme et patrimoine, qui prend en charge l'aménagement du territoire, la police des constructions, l'eau potable, l'énergie et le développement durable notamment.

Nomination à l'interne

Cette réorganisation à l'interne a donné lieu à la nomination d'un nouveau chef de service en la personne de Sébastien Morerod. Jusqu'alors adjoint au chef de service, c'est lui qui a repris la direction du Service des travaux, voirie et espaces verts. Une suite logique pour lui qui bénéficie d'une formation en génie civil. Il dispose ainsi d'un profil très complémentaire au chef du bureau technique depuis 9 ans, Jean-Marc Zeller.

Une meilleure efficacité

Cette restructuration a pour objectif de mieux répartir

les responsabilités et une charge de travail toujours plus importante, gagner en efficacité, offrir un meilleur service aux citoyens et permettre au personnel concerné de mieux répondre aux défis posés par le développement urbanistique de Villeneuve et la réalisation de projets communaux d'envergure. Une dizaine de collaborateurs dont certains récemment arrivés (voir article p.7), travaillent aujourd'hui au sein des deux entités, qui occupent des locaux distincts depuis la mi-mai dernier. Le Service des travaux, voirie et espaces verts a en effet déménagé et partage désormais un guichet commun avec la bourse. Afin de renforcer les compétences à l'interne, des engagements sont encore prévus d'ici à la fin de l'année au niveau des deux services.

Contact :

Service de l'urbanisme et du patrimoine
Jean-Marc Zeller
021 967 07 47

Service des travaux, voirie et espaces verts
Sébastien Morerod
021 967 07 67

URBANISME

« Il y a tout à mettre en place, c'est très motivant »

LA COMMUNE PEUT DÉSORMAIS COMPTER SUR UNE NOUVELLE CHEFFE DE PROJETS URBANISME. MARTA POMODORO A ÉTÉ ENGAGÉE À 80 % EN OCTOBRE DERNIER. ON FAIT LE POINT SUR SES TÂCHES ET MISSIONS.



Nouveau plan d'affectation communal, réorganisation du secteur de la gare, nouveau collège intercommunal ou encore nouvelle Maison de commune : nombreux sont les projets en cours qui vont façonner le visage de Villeneuve pour les prochaines décennies. Afin de mieux faire face à ces défis, les autorités ont engagé, le 1er octobre dernier, une cheffe de projets urbanisme. Un poste qui n'existait pas jusqu'ici.

Les enjeux qui entourent une construction

Marta Pomodoro a commencé ses fonctions le 1er octobre dernier à 80%. Son rôle : conduire les projets communaux en matière de planification et d'aménagement urbains, appuyer la Municipalité dans ses choix stratégiques, assurer la coordination entre les différents partenaires, veiller à ce que les projets avancent et que leur développement se fasse en adéquation avec

la politique urbaine de la Commune. « À la différence d'un architecte, l'urbaniste ne se focalise pas sur la conception d'un bâtiment, explique la jeune femme. Il se concentre davantage sur les enjeux qui entourent cette construction comme la vie sociale, l'attractivité et la mobilité. Son champ d'action est plus vaste et englobe toutes sortes de considérations, qu'elles soient socio-économiques ou environnementales. »

Un mélange de plusieurs domaines

La nouvelle responsable est au bénéfice d'un master en urbanisme durable et aménagement du territoire. Un diplôme qu'elle a obtenu à l'Université de Lausanne après un premier bachelors en histoire de l'art. « J'ai toujours eu un grand intérêt pour tout ce qui a trait au patrimoine architectural, au style des bâtiments, à l'art dans la rue, explique-t-elle. L'urbanisme est un domaine qui réunit l'histoire, la géographie, les sciences sociales, la durabilité notamment. C'est un mélange qui me plaît beaucoup. » Après ses études s'ensuivront une année sabbatique en Argentine ainsi que diverses expériences professionnelles, dans le domaine public, au

Service de l'urbanisme de la Commune de Vevey, puis dans le privé, au sein d'un bureau d'architecture et d'urbanisme à Lausanne comme chargée de projet.

En territoire connu

Lorsqu'elle décide de postuler à Villeneuve, c'est par envie de travailler dans un lieu qu'elle connaît bien. Marta Pomodoro a en effet grandi en Italie, à Bologne. Elle venait déjà très souvent enfant dans la région pour les vacances, sa maman étant Villeneuveoise. Il y a également le nombre très important de projets aujourd'hui à mettre en place sur la Commune : « Cela a joué un grand rôle, c'est certain. C'est très intéressant et motivant. Une chose est sûre, je ne vais pas m'ennuyer », sourit-elle. Si elle avoue passer beaucoup de temps derrière son ordinateur pour son métier, cette passionnée de sport ne manque pas une occasion de se dépenser sur son vélo ou d'escalader murs et parois rocheuses lorsqu'elle quitte le bureau. Elle est également adepte de yoga, une manière de lier équilibre et concentration et faire face au mieux à ses nouveaux défis professionnels.

ÉVÈNEMENT

La Maison de quartier intergénérationnelle a ouvert ses portes !

L'INAUGURATION OFFICIELLE DU BÂTIMENT, BAPTISÉ VILL'OCENTRE, A EU LIEU EN GRANDE POMPE LE MERCREDI 26 MARS. UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'INTENTION DE LA POPULATION A ÉGALEMENT ÉTÉ MISE SUR PIED LE SAMEDI 5 AVRIL. RETOUR EN IMAGES.



L'inauguration officielle a été marquée par le traditionnel couper de ruban. De g. à dr. : Joe Filippone, architecte responsable du projet, au sein du bureau d'architecture Archi-DT SA, Corinne Ingold, Syndique de Villeneuve et Marie-Claude Pellet, municipale en charge de la police des constructions et des nouvelles constructions communales.

De nombreuses activités seront mises sur pied pour les jeunes dans la salle principale au rez-de-chaussée (voir encadré).



L'architecture de la nouvelle Maison se caractérise par des volets papillons, qui recouvrent les baies vitrées de la salle principale au rez-de-chaussée.



L'occasion pour le vice-président du Conseil communal Nicolas Riesen de prononcer quelques mots quant à l'importance de cette nouvelle Maison.



La Maison accueille au 1er étage le bureau des deux Travailleurs sociaux de la Commune, ainsi que deux salles de conférences modulables au même étage. Celles-ci sont occupées régulièrement par des associations et sociétés locales, par le Café Bienvenue, mis sur pied par la Commission d'intégration, et par les Aînés de Villeneuve, notamment. Les locaux sont aussi mis gratuitement à disposition des sociétés et associations de Villeneuve qui en font la demande, selon disponibilité.

Ouvert aux jeunes tous les après-midi de la semaine !

Les deux Travailleurs sociaux de la Commune accueillent tous les jeunes de Villeneuve, les après-midis de semaine après l'école. En plus de permettre à ces derniers de bénéficier d'un lieu pour échanger et se rencontrer, des activités spéciales sont mises sur pied. Deux ateliers sont ainsi proposés gratuitement le mercredi : un atelier Créa (réalisation de bricolages) de 13h30 à 15h30 et un atelier des émotions (initiation au théâtre), de 16h30 à 17h30. Le vendredi de 16h30 à 17h30, place à une activité en lien avec des jeux de société.

■ Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 15h30 à 18h30
 - Mercredi de 13h30 à 18h30.
- L'accès est libre.

CONCERTS

L'été sera chaud sur la scène de la Perle

ENTRE LE 28 JUIN ET LE 9 AOÛT, UNE DIZAINE DE SOIRÉES ATTENDENT LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DU JARDIN DE LA PERLE. POINTS FORTS DE LA SAISON ESTIVALE 2025 : LA VENUE DES GENEVOIS DE STEVANS LE 2 AOÛT ET LA DIFFUSION EN DIRECT DE L'ÉMISSION LE KIOSQUE À MUSIQUES DE LA RTS LE SAMEDI 26 JUILLET.

La scène de la Perle occupe désormais une place particulière dans les habitudes de sorties des Villeneuvois. Chaque été, une vingtaine d'ensembles ou de groupes y défilent pour le plus grand plaisir des amateurs de musique. Cet été, les concerts auront lieu tous les week-ends, du 28 juin au 9 août. Une programmation qui comprend également les festivités en lien avec le 1er août. Le groupe de musique folklorique Suisse Chérie se produira notamment le soir de la Fête nationale. « Le lendemain, le groupe Stevans, avec sa pop synthétique constituera l'un des points forts de la saison », détaille le programmateur Olivier Pittet.

Hommage à Cabrel et Dion

Autre soirée qui a pris ses habitudes depuis quelques éditions, une soirée hommage ou « tribute », pour reprendre le jargon du monde musical. Le vendredi 8 août, deux formations viendront ainsi célébrer les

artistes francophones qu'elles adulent : d'un côté Francis Cabrel, par le groupe D'une ombre à l'autre et de l'autre, Céline Dion, par l'ensemble Destin. « Le public sera à coup sûr surpris de la qualité de leurs prestations, poursuit Olivier Pittet. Jazz, musique du monde, rock ou musique latine rythmeront également l'été des Villeneuvois.

Kiosque à musique

Pour conclure, relevons encore que l'émission « Le Kiosque à Musiques », produite par la RTS, diffusera en direct de La Perle le dimanche matin 26 juillet. Une seconde émission sera aussi enregistrée sur les lieux l'après-midi. L'occasion est belle de venir découvrir les coulisses de la production et de croiser le truculent Jean-Marc Richard...

■ Programme complet sur : www.au-quai-ok.ch.

Une fête pour célébrer la diversité culturelle

LA FÊTE ARC-EN-CIEL AURA LIEU LE SAMEDI 14 JUIN DANS LA COUR D'ÉCOLE DU COLLÈGE DE LA TOUR ROUGE.

Cette nouvelle mouture débutera à 14h avec des animations pour les enfants, imaginées et encadrées par les Travaillleurs sociaux de proximité de la Commune, l'EVAM (Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants) et les membres du comité d'organisation.

Spécialités culinaires de divers pays

Dès 18h, pour les petites ou plus grandes faims, divers stands de cuisine proposeront des plats en provenance des quatre coins du monde : Congo, Turquie, Thaïlande, Inde, Italie ou encore Suisse. Particularité de la Fête Arc-en-Ciel, ce sont essentiellement des personnes de Villeneuve et des environs qui proposent des plats typiques de leur pays d'origine. L'occasion est donc belle de découvrir des recettes traditionnelles et familiales.

Animations musicales

La scène sous la cantine accueillera quant à elle différents groupes de musique dès 17h30. Les ateliers pop de l'école de musique ouvriront

les feux. À 19h, l'association « Kanatitza » effectuera des démonstrations de danse traditionnelle bulgare. En guise de tête d'affiche, le groupe de blues « Yellow Dogs » embarquera l'assistance avec son répertoire qui rend hommage à la musique afro-américaine. Notons enfin que plusieurs épisodes de la série « Sur les chemins de l'intégration », produite par la société « Nous Prod », seront diffusés durant le courant de l'après-midi. Cette série, réalisée en immersion, met en lumière la diversité des solutions d'intégration destinées aux personnes réfugiées de Suisse romande.

■ Plus d'infos sur la page facebook de la Commission d'intégration de Villeneuve.



GASTRONOMIE

Une balade pour partir à la découverte des produits du terroir

LA 2ÈME ÉDITION DE LA BALADE GOURMANDE DE VILLENEUVE AURA LIEU LE SAMEDI 14 JUIN. LA MANIFESTATION CULINAIRE VOUS EMMÈNE À LA DÉCOUVERTE DES PRODUCTEURS RÉGIONAUX. UNE SÉLECTION DE CE QUE LES MÉTIERS DE BOUCHE PROPOSENT DE MEILLEUR. EMBARQUEMENT AUX CÔTÉS DE GÉRALD JUCHLI, PRÉSIDENT DE L'ÉQUIPAGE.



Le comité d'organisation de la Balade gourmande (de g. dr.) : Pierre-Alain Diserens, Christine Joss, Fabienne Durnat, Gérald Juchli, Laurent Froin, Laure Ranzato et Eddy Bertholet.

L'occasion sera belle de savourer les produits des artisans de Villeneuve le samedi 14 juin prochain. Au total, 13 postes attendent les amateurs de fine gastronomie de 10h à 13h. Si l'an dernier, le parcours avait eu lieu sur les quais, cette année, il se déplacera au centre du village : « Nous avons choisi de mettre à l'honneur la Grand'Rue, relève Gérald Juchli, président du comité d'organisation. L'ensemble

des stands y sera installé. Nous pourrons ainsi faire découvrir aux participants les métiers de bouche et les vigneron de notre région tout comme le bourg historique de notre commune. » Notons que la rue sera fermée à la circulation afin de permettre aux petits comme aux plus grands de déambuler en toute sécurité.

Bar à sirops et vin nature
Côté nouveauté, un

avant-poste sera monté à la place de la Laiterie, devant la banque Raiffeisen, partenaire de cette édition 2025. Les organisateurs y attendront les visiteurs pour leur fournir leur matériel et notamment, leur carte avec un QR-code personnel. Un sésame qui leur permettra de profiter des saveurs que proposeront les stands. Autre nouveauté : un bar à sirops sera monté aux abords de la fontaine, en face du temple. Tous les participants auront ainsi la possibilité de se désaltérer avec une boisson sans alcool et profiter de l'excellente eau villeneuvoise, filtrée par la roche. Une manière aussi d'attirer les familles et ravir les enfants. Pour les plus grands, un des points forts de cette édition sera la présence d'un producteur de vin nature. « Les vins natures reprennent le savoir-faire des producteurs ancestraux qu'ils soient phéniciens, romains ou grecs, s'enthousiasme l'ancien enseignant. En gros, il s'agit de produire du vin sans chimie ni pesticide. On laisse la nature faire son travail. » Le président l'assure, la dégustation risque d'en surprendre plus d'un.

Soutien de Montreux – Riviera Tourisme

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en se rendant sur le site de la manifestation. Gérées par Montreux-Riviera Tourisme, les inscriptions préalables sont obligatoires. Près de 400 participants sont attendus dans le bourg de Villeneuve pour ce millésime 2025, une affluence que le comité juge gérable. « On grandit gentiment, tempère le président. Par le passé, *Vins et gourmandises* a attiré plus de 1'000 personnes lors de certaines éditions. C'était parfois un peu trop... vivant en fin de journée. On veut garder une taille humaine agréable pour le public, les producteurs, les organisateurs et les riverains. » Comptez 3 heures pour effectuer la balade et prendre le temps de déguster tous les mets et les breuvages qu'offrent les différents stands. Le forfait pour y prendre part est de 65 francs.

■ Inscriptions et informations : www.balade-gourmande-ville-neuve.ch.

JUMELAGE

La Commission du jumelage de Villeneuve-La Crau se renouvelle et va de l'avant

UN NOUVEAU COMITÉ RENFORCÉ AVEC, À SA TÊTE, PATRICIA ROUILLER, EST MOTIVÉ À POURSUIVRE L'ŒUVRE D'YVAN PASCHE, DISPARU SUBITEMENT IL Y A QUELQUES MOIS.



Le comité de g. à dr: Annick Vasta, Daniel Fernandes, Patricia Rouiller, Brigitte Delugin et Christian Müller. Absents sur la photo : Corinne Ingold, Élisabeth Luzak, Renaud Schneider.

« En dépit de la douleur liée au décès de mon compagnon Yvan, je souhaite plus que tout continuer à œuvrer pour le jumelage. C'est une épopée que je connais bien et qui m'a permis de créer des liens précieux avec nos amis craurois », confie Patricia Rouiller, la nouvelle présidente de la Commission du jumelage, au comité depuis 2006. « Je peux compter sur un comité motivé qui s'est

réparti une partie des nombreuses tâches effectuées jusqu'alors par Yvan. » Pour 2025, le programme est par ailleurs déjà sous toit : le club de badminton craurois est monté à Villeneuve lors du week-end de l'Ascension et une délégation française sera présente à l'occasion des festivités du 1er août prochain. En septembre, ce sont les Villeneuvois qui descendront à La Crau pour

participer au Forum des associations locales, qu'elles soient sportives, caritatives, commerciales ou de loisirs.

Donner envie aux Villeneuvois de devenir logeurs

Membre du comité de la Commission du jumelage Villeneuve-La Crau, Christian Müller en parle avec enthousiasme, lui qui a été accueilli chez des Craurois l'année dernière. Les rencontres qui se créent en marge des événements organisés dans le cadre du jumelage entre Villeneuve et la ville située au sud de la France, dans le département du Var, ont en effet une saveur toute particulière, dans l'intimité des habitats. « Il est vrai qu'on dévoile une partie de notre quotidien et de notre vie privée en accueillant des personnes à domicile, concède le responsable de la communication. Le fait de parler la même langue permet cependant de briser la glace et de faire un pas en direction de ses convives. »

Un accueil pour 2 à 3 nuits

Le principe défendu par l'ancien président Yvan Pasche - aller chez l'habitant et recevoir à domicile - est l'une des philosophies du jumelage. L'accueil fonctionne selon le principe de la réciprocité. Les Villeneuvois qui reçoivent des Craurois bénéficient ensuite de

l'hospitalité de leurs invités, en marge des événements officiels organisés par les deux commissions de jumelage.

« Concrètement, il faut être prêt à accueillir une personne ou un couple pour 2 à 3 nuits. Il en est de même lorsque nous nous rendons à La Crau où nos séjours durent de 3 à 4 jours », détaille encore Christian Müller. Et la présidente Patricia Rouiller d'ajouter : « Le succès accru de Villeneuve auprès des Craurois nécessite que nous anticipions le besoin en logeurs supplémentaires à moyen terme, notamment en prévision du 40ème anniversaire du jumelage qui aura lieu en 2027 à Villeneuve. Être logeur, c'est l'occasion de créer des liens d'amitié solides, de prouver que les Suisses ont le sens de l'accueil. C'est aussi une opportunité de se rendre dans le sud de la France et de bénéficier de l'hospitalité méditerranéenne, ensoleillée et chaleureuse. » En cas d'intérêt à devenir logeur, le comité du jumelage, par l'intermédiaire de sa présidente, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

■ Contact : Patricia Rouiller (Présidente du jumelage) – 079 676 18 48 – pa.rouiller@bluewin.ch.

CULTURE

Un seul et même thème pour « Nez en l'air » et la Biennale de sculpture sur bois

LES ARTISTES DE L'EXPOSITION PICTURALE EN PLEIN AIR ET LES SCULPTEURS AURONT POUR TÂCHE D'INTERPRÉTER « LA JOIE EST NOTRE ÉVASION HORS DU TEMPS », UNE PHRASE DE LA PHILOSOPHE FRANÇAISE SIMONE WEIL. COMME UN PIED DE NEZ À LA MOROSITÉ AMBIANTE.



Certains d'entre vous l'auront sans doute remarqué. Depuis avril dernier, la Grand'Rue s'est parée de ses plus beaux atours. Seize artistes de la région présentent en effet leurs œuvres dans l'artère principale dans le cadre de la 3ème édition de l'exposition « Nez en l'air ». Vingt-huit emplacements ont été mis à disposition des peintres et des illustrateurs afin qu'ils suspendent une ou deux de leurs toiles sur des câbles tendus entre les façades des maisons. Le vernissage officiel de l'exposition a eu lieu le 21 mai, tandis que les fresques resteront accrochées jusqu'au mois de novembre prochain. Stéphanie Strapazon et Nicole Losey, aux commandes de l'exposition,

précisent que chaque œuvre originale – les drapeaux exposés étant des copies – peut être achetée.

Le thème de la joie en sculpture dès la mi-juillet

La 4ème Biennale de Villeneuve débutera par une semaine de sculpture « live » sur les quais du 14 au 20 juillet. Tous les jours, de 9h à 17h, dix artistes internationaux feront émerger leurs œuvres de billes de bois fournies par l'équipe forestière de la Commune. Ils interpréteront eux aussi, à l'aide de leur tronçonneuse et de leurs ciseaux à bois, la phrase de Simone Weil. Les réalisations, qui peuvent également être achetées, seront ensuite exposées sur les



quais à la place des anciennes sculptures, jusqu'à la prochaine édition. Durant la semaine, un espace « off » investira la nouvelle Maison intergénérationnelle Vill'OCentre. Des œuvres des artistes de « Nez en l'air » et des sculpteurs seront présentées au public et aux potentiels acheteurs. Le vernissage aura lieu le mercredi 16 juillet en fin de journée avec une traditionnelle raclette.

■ Plus d'infos sur : www.nez-enlair.com et sur www.biennale.ch/villeneuve.



À vos plumes !

À l'occasion de l'exposition « Nez en l'air », l'association Le Scribe lancera la deuxième édition de son concours littéraire. Une démarche reconduite en collaboration avec la Commune, après le succès rencontré l'an dernier. Tout un chacun est invité à écrire un texte en prose, un poème, en se basant sur ce que peuvent lui inspirer les drapeaux suspendus dans la Grand'Rue. Deux catégories sont proposées : « jeune » jusqu'à 16 ans et « adulte », avec des prix pour les 3 premiers de chaque catégorie. Infos complètes à l'adresse : nez-en-l-air@proton.me. Délai de participation : le 7 août prochain.

ASSOCIATION

Le SDIS du Haut-Lac : tout feu tout flamme...

FONCTIONNANT GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES, LE SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) DU HAUT-LAC INTERVIENT SUR LES CINQ COMMUNES DE LA PLAINE, DONT VILLENEUVE, ET PARFOIS AU-DELÀ. PLEINS FEUX SUR SON ORGANISATION ET SES MISSIONS.

On ne peut s'empêcher de ressentir une petite bouffée d'adrénaline lorsque l'on parcourt la caserne du SDIS du Haut-Lac à Rennaz et que l'on aperçoit les véhicules entreposés. « Il est vrai que les émotions ressenties lors d'interventions sont fortes, confirme le lieutenant et responsable de la communication Patricia Fux. Pour certains candidats à la fonction de sapeur-pompier, la conduite des véhicules avec feux bleus et l'adrénaline liée à l'intervention constituent des motivations importantes, mais au final, c'est bien le fait d'apporter son aide à la population de la région qui prime. » Les membres du Détachement de Premier Secours sont en effet amenés à intervenir lorsqu'une alerte leur est signalée par le centre de traitement des alarmes de l'ECA (numéro 118), soit l'organisme qui centralise les appels et assure la coordination des

interventions. « En 2024, nous sommes intervenus près d'une centaine de fois pour lutter contre le feu, les inondations, les événements naturels et techniques (alarmes automatiques, ascenseurs bloqués...) Nous portons aussi secours aux personnes et aux animaux et devons parfois contenir différents types de pollution. »

Formation de base et formation continue

Le chemin pour devenir sapeur-pompier est bien balisé. Il faut d'abord se rendre dans la caserne près de votre domicile à la date de recrutement annoncée (jeudi 6 novembre prochain). Après avoir rencontré des membres de l'état-major pour un entretien motivationnel, il faudra présenter une attestation médicale confirmant votre bonne santé. Une fois acquis le statut de recrue et reçu votre équipement personnel, deux jours de

formation pratique, ponctués d'un petit examen, seront nécessaires pour obtenir votre grade. « La formation de base est organisée et dispensée par le canton. Elle est complétée par des formations continues tout au long de l'année que nous organisons au niveau régional. Pour un nouveau sapeur-pompier, il faut compter une douzaine de jours de formation durant l'année, dont la majorité en soirée », explique Patricia Fux.

L'esprit de camaraderie

Au-delà des formations théoriques, le savoir-faire de sapeur-pompier s'acquiert sur le terrain. En intervention, l'esprit de camaraderie règne en maître. Le fait de côtoyer des collègues aguerris constitue la meilleure des écoles. « L'entraide est une valeur primordiale, souligne le lieutenant. Les sapeurs-pompiers intéressés peuvent





demander à intégrer une équipe de 5 à 7 personnes, toutes plus expérimentées, afin de pouvoir intervenir sur le terrain et être mobilisables avec un pager. Après une année d'exercice, ils peuvent entreprendre des spécialisations, comme le port d'appareils respiratoires, lesquels permettent de s'approcher encore plus près des brasiers. » Il est aussi possible de se former à la conduite du camion pompier et de passer son permis C1 code 118. À noter que toutes les formations sont prises en charge par le SDIS.

La nécessité d'être disponible

Un sapeur-pompier intégré au Détachement de Premier Secours doit également pouvoir répondre présent en cas d'alerte. Sur les sept équipes d'intervention du SDIS, chacune assume un tour de garde à tour de rôle, soit un week-end de piquet toutes les sept semaines. « Les gardes débutent le vendredi soir à 18h et se terminent le lundi matin à 6h. Durant ce laps de temps, le sapeur doit être disponible et rester sur le territoire des cinq

communes de Villeneuve, Roche, Rennaz, Noville et Chessel ou se faire remplacer par un collègue. S'ajoute encore la disponibilité que le sapeur peut libérer sur son temps libre, de jour et de nuit. C'est sûr que cela demande une bonne organisation au niveau personnel et familial », concède Patricia Fux. Mais le lieutenant l'assure, le jeu en vaut la chandelle. L'ambiance au sein du corps des sapeurs-pompiers et les compétences humaines et techniques que l'on y acquiert compensent largement le temps consacré.

■ Renseignements et contact : www.sdis-du-haut-lac.ch.

Quelques chiffres concernant Villeneuve :

- Interventions en 2024 : 57 (sur un total de 99)
- Effectif total actuel : 77 sapeurs (13 femmes et 64 hommes) (sans compter les 10 membres de la CCF)
- Nombre de sapeurs actuels habitant Villeneuve : 40 sapeurs.

À vos vélos, patins ou trottinettes !

La Fugue Chablaisienne fête cette année sa 15ème édition. Celle-ci aura lieu symboliquement le dimanche 15 juin prochain, de 9h à 16h. Pour rappel, l'événement a pour objectif de promouvoir la mobilité douce. Au programme : un parcours sécurisé de près de 40 kilomètres de St-Maurice à Aigle, jalonné par neuf aires d'animation, entre pauses gourmandes, activités ludiques, sportives ou musicales. La Commune de Villeneuve a rejoint la manifestation en 2021, accueillant même, l'an dernier, une aire d'animation. À noter que chacun est libre de parcourir la distance qui lui convient et que l'événement a lieu par tous les temps. Informations complètes sur www.la-fugue.ch.



AGENDA

De juin à septembre 2025

Activités pour les jeunes à la Maison Vill'OCentre (hors vacances scolaires)

Mercredi de 13h à 16h

« Sport en salle » pour les 8 à 15 ans / Salle de gym de la Tour Rouge

Mercredi de 13h30 à 15h30

Atelier Créa (bricolages) / Maison de quartier Vill'OCentre

Mercredi de 16h30 à 17h30

Atelier des émotions (initiation au théâtre) / Maison de quartier Vill'OCentre

Vendredi de 16h30 à 17h30

Activité jeux de société / Maison de quartier Vill'OCentre

En dehors de ces activités, les deux travailleurs sociaux de la commune accueillent tous les jeunes aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30. L'accès est libre et les activités offertes.

Toute l'année

2e et derniers samedis de mars à octobre :
Marché coffre-ouvert, vide-grenier brocante / 9h – 16h

Jusqu'au 17 novembre

Exposition « Nez en l'Air » dans le bourg historique

Tous les 1er jeudis du mois d'avril à octobre de 17h à 20h

Apéro à la Terrasse de la Cave Bertholet / www.cavebertholet.ch

Juin

Jusqu'au lundi 9

Reptiles Expo, la plus grande exposition de reptiles d'Europe, Zone Industrielle, Rte du Pré-du-Bruit 4 / 10h – 18h

Vendredi 6

Audition de violoncelle / École de musique / Temple St-Paul

Vendredi 6

First Friday, animations dans le bourg historique de Villeneuve, Association Viva-Cité / 17h – 22h

Samedi 7

Un ciel pour revenir. Compositions de Vincent Zanetti, librement inspirées par des poèmes de Mahmoud Darwich, par l'ensemble Valéik & Vincent Zanetti / Ve 20h et Sa 19h / Café-Théâtre de l'Odéon

Samedi 7

Audition de violon / École de musique / Temple St-Paul

Samedi 7 et dimanche 8

Caves ouvertes vaudoises / Filets de perche à la Terrasse Bertholet

Samedi 7 et dimanche 8

Caves ouvertes vaudoises
10h – 18h : dégustation et produits du terroir
18h – 24h : animation musicale, grillades et raclettes / La Viticole Villeneuve et Ski-Club de Villeneuve

Mercredi 11

Audition de piano / École de musique / Temple St-Paul

Jeudi 12

Examen final de certificat supérieur de piano-récital / Fondation Sylvia Waddilove, Clos du Verger, Villeneuve

Samedi 14

Balade gourmande, découverte de produits du terroir (sur réservation) / Grand'Rue / 10h – 13h

Samedi 14

Fête Arc-en-Ciel - fête multiculturelle, cour du Collège de la Tour Rouge / 14h – 24h

Dimanche 15

Concert de fin d'année / École de musique / Temple St-Paul

Dimanche 15

Concert du Chœur du CMVR / Fondation Sylvia Waddilove, Clos du Verger, Villeneuve / 11h et 14h

Mercredi 18

Audition de piano / École de musique / Temple St-Paul

Jeudi 19

Temps de recueillement, Paroisse catholique Villeneuve-Veytaux / Place de l'Ouchettaz / 20h30 – 22h

Samedi 21

Visite guidée de Villeneuve (réservation obligatoire 24h avant) / Départ du Point i / 10h

Samedi 21

Concert Orchestre Da Chiesa / Temple St-Paul

Dimanche 22

Fête Dieu - Messe en plein air / Paroisse catholique Villeneuve-Veytaux (uniquement en cas de beau temps) / Place de l'Ouchettaz

Mercredi 25

Fête des écoles / Collège Lac

Vendredi 27 et samedi 28

Fête nautique / Sauvetage de Villeneuve / Place de l'Ouchettaz / www.sauvetage-villeneuve.ch

Samedi 28

Atelier Gravure et impressions sur Tetra Pak (sur inscription), dès 12 ans / L'Empreinte / Grand-Rue 7 / 14h – 16h30

Samedi 28

Concours Tambours des jeunes chablaisiennes, Jardin La Perle / 18h00 – 19h00 / Entrée libre / Volver et Harasse Jazz Band, soirée jazz, Jardin de la Perle / 19h – 22h30 / Entrée libre

Juillet

Du vendredi 4 juillet au lundi 11 août

Mini Luna-Parc, place de l'Ouchettaz / Lu au sa 13h30 – 20h / dimanche 11h – 20h (par beau temps)

Vendredi 4

First Friday, animations dans le bourg historique de Villeneuve sur le thème « Vive l'été », Association Viva-Cité / 17h – 22h

Samedi 5

Chicago Boys Band & JPZ Jazz Band, Concerts Swing & New Orleans, Jardin de la Perle / 19h – 22h30 / Entrée libre

Lundi 7 au vendredi 11

Camp multisports avec MS Sports / Collège Tour Rouge

Samedi 12

Éliane Ahmerd Band et Céjina Ramsauer, soirée pop, Jardin de la Perle / 19h – 22h30 / Entrée libre

Du lundi 14 au dimanche 20

Création en live des sculptures de la Biennale sur les quais / 9h – 17h / www.biennale.ch/ville-neuve

Samedi 19

Molokai, devant « The Paddle Club » (reporté au dimanche 20 en cas de pluie)

Samedi 19

The Lawdy Mamas & Circle of Mud, concerts rock / 19h – 22h30 / Entrée libre

Samedi 19

Tavolata dans les vignes / www.cavebertholet.ch

Samedi 26

VSPO Jazz Band & Couleurs latines, soirée latino, Jardin de la Perle / 19h – 22h30 / Entrée libre

Lundi 28 au jeudi 31

Camp de jeux et mouvements avec Mme Caroline Ranc / Collège Tour Rouge

Jeudi 31

Smile & DJ Akner, Rock & Electro, Jardin de la Perle / 20h – 2h / Entrée libre

Août

Vendredi 1er

Fête nationale : Camille et Lionel Chapuis, Jardin de la Perle / 19h00 – 19h45, suivie de Suisse Chérie & DJ Smog, musique traditionnelle & Electro, 20h30 – 2h / Entrée libre

Samedi 2

Shana Pearson & Stevans, Pop & Pop rock, Jardin de la Perle / 19h – 22h30 / Entrée libre

Lundi 4 au vendredi 8

Stage cirque avec Snick Le Clown / Collège Tour Rouge

Vendredi 8

« D'une ombre à l'autre » chante Francis Cabrel & Destin (Tribute de Céline Dion), Jardin de la Perle / 19h – 22h30 / Entrée libre

Samedi 9

Florence Chitacumbi & Sedem, Electro, Funk / Jardin de la Perle / 19h – 22h30

Samedi 9

La Mi-été en double avec le Cercle de la Voile / Port de l'Ouchettaz et Club-House / dès 12h

Lundi 11 au vendredi 15

Animations par les TSP / Vill'OCentre

Vendredi 15 au dimanche 17

15ème Acro Show, championnat parapente acrobatique / Place de l'Ouchettaz / www.acrosnow.ch

Mercredi 20

Dons du sang / Grande salle du Collège Lac / 16h30 – 19h30

Samedi 30

Partir à la découverte des Lichens et Forêts du Vallon de la Tinière (sur inscription) / dès 14 ans / 8h30 – 15h

Samedi 30

Partir à la découverte des Lichens et Forêts du Vallon de la Tinière (sur inscription) / dès 14 ans / 8h30 – 15h / www.gruyerepaysdenhaut.ch

Septembre

Vendredi 5

First Friday, animations dans le bourg historique de Villeneuve sur le thème « Fête des Vendanges », Association Viva-Cité / 17h – 22h

Dimanche 7

Reptiles Romandie / Exposition de reptiles / Halle de la Tronchenaz / www.reptiles-romandie.ch

Samedi 13

Visite guidée de Villeneuve (réservation obligatoire 24h avant) / Départ du Point i / 10h

Dimanche 14

10km de la Riviera, course pédestre / Place de l'Ouchettaz / www.les10kmdelariviera.com

Samedi 20

Clean-Up-Day, matinée, rdv parking Tronchenaz

Permanence : rappel

La Municipalité tient une permanence ouverte à toutes et tous chaque premier lundi du mois de 18h à 19h. Pendant la saison estivale, celle-ci a lieu au Jardin Médiéval.

Pour l'agenda complet et à jour des manifestations, nous vous remercions de vous référer au site : www.montreuxriviera.com/agenda ou de vous renseigner au Point i, Place de la Gare, 021 962 84 81.

Séances du Conseil communal :

Jeudi 19 juin, à 18h
Jeudi 11 septembre, à 20h
Jeudi 6 novembre, à 20h
Jeudi 11 décembre, à 18h

■ **Ouvertes au public, les séances ont lieu à la Maison de Ville.**

Prochaine parution du Villeneuve Info : septembre 2025